

Communiqué France Insoumise 65 : **Qui veut la peau des barrages français ??**

La France Insoumise 65 exprime ses plus vives inquiétudes depuis l'annonce par le gouvernement de l'ouverture à la concurrence des concessions de 150 barrages hydrauliques. Que vont devenir, dans ces conditions, les barrages pyrénéens ? La Commission européenne exige que la gestion de ces barrages, opérée par les entreprises françaises EDF (détenue à 80% par l'Etat) et SHEM (filiale de GDF-Suez) mais dont les concessions arrivent à échéance, fasse partie de nouveaux appels d'offres ouverts aux entreprises européennes dès 2018. La France est le seul pays en Europe à être contraint d'ouvrir ses barrages à la concurrence, Bruxelles pointant la position trop «dominante» des opérateurs historiques.

Cette décision, longtemps reportée mais désormais avalisée par le gouvernement, constitue un pillage de ce patrimoine national digne de celui de la privatisation des autoroutes. Le peuple français a payé pendant des décennies des dizaines de milliards d'euros pour financer ces installations hydroélectriques construites et entretenues par des ouvriers, techniciens, ingénieurs, attachés à leur métier et aujourd'hui légitimement inquiets. Ces installations concourent pour 12 % de la production électrique et fournissent au pays 70 % de son électricité renouvelable. Largement amorties, ces concessions sont donc synonymes d'enrichissement à bon compte pour les opérateurs privés dont on peut se demander s'ils investiront assez pour maintenir la sûreté des barrages et la sécurité des personnes ou s'ils se contenteront de ramasser les bénéfices, non seulement sur l'électricité mais aussi sur les usages de l'eau (consommation courante, irrigation, loisirs etc.).

L'électricité produite par les barrages, rapidement disponible, est la moins chère (20 à 30 € le MWh). Mais on peut fortement douter qu'elle le restera. Elle est de plus indispensable à la régulation du réseau électrique ce qui donne un réel pouvoir à de futurs gestionnaires avides de gains. C'est pourquoi l'hydroélectricité doit être considérée comme un service d'intérêt général échappant à la concurrence et comme une source d'énergie renouvelable prioritaire pour réaliser la nécessaire transition écologique. En méconnaissant ces évidences, cette majorité s'engage dans des impasses et des régressions qui doivent être combattues car inacceptables.

Contact FI65 : franceinsoumise65@gmail.com et n° tél. 07.83.61.84.65